

Circulation interdite en centre-ville

Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits pendant toute la durée du chantier (fin prévue le 15 août) afin de réaliser l'enrobé dans les rues : Jeanne d'Arc (de la porte de l'Horloge à la rue Pasteur), Sophie Barrère, Catherine Pateux et Place du Général Leclerc.
